

MAGHREB

Tunisie: Le secteur boursier relouqué.

La Bourse de Tunis change d'identité graphique. Les idées phares que le nouveau logo est censé véhiculer sont la solidité, «le dynamisme et la modernité». Et pour couronner le tout, la simplicité, afin de démythifier le caractère abscons des mécanismes boursiers.

Bref, avec cette nouvelle identité graphique, la Bourse des valeurs mobilières de Tunis (BVMT) cherche à mettre l'accent sur le caractère «accessible» de cette institution et en finir une fois pour toutes avec le caractère pour ainsi dire rebutant de l'activité boursière... Cependant, au-delà de l'image, du relookage et de la volonté manifeste de la BVMT de courtiser les entreprises et les épargnants, le constat est sans appel.

La capitalisation boursière ne représente que 11% du PIB, seulement 48 sociétés sont aujourd'hui cotées et des secteurs entiers de l'économie nationale sont absents de la Bourse. Plus significatif, les grands

groupes ne sont pas cotés. Les raisons d'une telle inertie ne sont nullement à rechercher au niveau du soutien de l'Etat à la finance directe et à la Bourse en particulier. Bien au contraire, ainsi que l'affirme à raison, le gouverneur de la BCT, presque chaque loi de finances apporte sa contribution en nouvelles mesures et nouveaux avantages. Les plus importants, a-t-il récemment souligné à l'occasion d'un séminaire organisé par la BVMT, portent notamment sur la réduction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés à 20% pendant cinq années successives au profit de toute société qui se fait coter au moyen de la diffusion de 30% de son capital dans le public. Ces mesures portent également sur la défiscalisation de l'épargne investie en actions cotées dans le cadre du compte épargne en actions (CEA), et ce, dans les limites d'un plafond qui, après avoir été fixé à 5.000 dinars, a été porté à 20 mille dinars.

Surtout, ces dispositions prévoient

l'intégration fiscale des résultats pour les groupes de sociétés dont la société mère est cotée en Bourse...

Depuis quelques années, rien n'a véritablement changé à la Bourse. A l'exception, toutefois, de quelques rares nouvelles introductions. Les raisons d'un si peu attrait et d'engouement pour la Bourse relèvent largement du domaine du «psychologique et du culturel».

En clair, sachant que le tissu productif national est constitué pour l'essentiel de petites et moyennes entreprises et que celles-ci sont le plus souvent des entreprises familiales, l'introduction en Bourse est considérée et est vécue comme une intrusion de tiers dans le patrimoine familial.

Déjà que cette entité a maille à partir avec la question de la transmission du patrimoine, il ne faudrait tout de même pas en rajouter, peut-on non sans humour schématiser le degré de perméabilité de l'entreprise

familiale à l'égard de la Bourse.

Et puis, une introduction en Bourse est synonyme d'un plus grand effort de communication et de totale transparence de la part de l'entreprise candidate. A ce niveau, il n'est pas rare que l'entreprise préfère en dépit d'une offre bancaire peu attractive, garder et entretenir de bonnes relations parfois très personnalisées avec son banquier. Celui-ci n'a le plus souvent pas pour vocation d'être très regardant sur la solidité et la crédibilité financière de ses clients.

Il convient néanmoins à ce niveau de souligner que la loi sur la sécurité financière du 18 octobre 2005 a pratiquement élargi la notion d'appel public au recours bancaire à partir d'un certain montant et lui a étendu les exigences de rigueur et de transparence comptable et financière.

Anouar Chenoufi, Tunis.

On se certainement de souvient de Hicham Jemai ce jeune espoir du hockey québécois du nom de

MAGHREB - CANADA

Hicham honoré par l'Algérie

On se souvient certainement de Hicham Djemai, ce jeune espoir du hockey québécois, dont l'exploit a été couvert par Maghreb Canada Express, dans son numéro de juin dernier.

Juste après cet article, Hicham fut reçu par SEM l'ambassadeur d'Algérie au Canada et lui a offert un voyage à son pays d'origine, l'Algérie. (Hicham est en effet algérien du côté de son père et québécois autochtone du côté de sa mère).

Lors de son séjour en Algérie, ce mois de décembre, Hicham va participer aux émissions TV «Sahaha Raha», «Tvrama».et «Sans Visa».

Hicham qui a manqué le voyage avec la Gouverneure générale du Canada en Algérie, à cause d'un conflit d'horaire, sera quand même reçu aussi bien au Minis-

tère de la Culture qu'au Ministère de la jeunesse et du sport algériens; une façon comme une autre, pour l'Algérie, d'honorer ceux parmi ses ressortissants qui se

distinguent dans leurs pays d'accueil.

Outre ses prouesses sur la glace, Hicham a raflé cet été, le Prix spécial jeunesse 2006, dis-

cerné par le Club Avenir.

Sous la conduite éclairée de son conseiller et agent sportif, il se prépare méthodiquement pour l'opération de repêchage Junior 2007.

S'il réussit (ce que nous lui souhaitons de tout coeur) il sera le premier québécois d'origine algérienne, et le deuxième québécois d'origine maghrébine, à accéder à ce niveau.

Rappelons pour la petite histoire, que depuis deux ans, un film est en train d'être tourné, ici au Québec, par des professionnels algériens du Cinéma, sur la vie au Canada du père de Hicham, M. Mourad Djemai.

Ce film intitulé «L'incroyable destin d'un Algérois» pourrait être présenté au Festival du film Arabe de 2007.

A. El Fouladi



De gauche à droite MM. SKANDER BELAL conseiller et agent sportif de Hicham, ABDELAZIZ SEBAA consul général d'Algérie à Montréal, HICHAM DJEMAI, SMAIL BENAMARA ambassadeur d'Algérie au Canada, MOURAD DJEMAI père de Hicham, et Mlle AMIRA DJEMAI soeur de Hicham.